

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

RAISONNEMENT DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN - (N° 2781)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 35

présenté par

Mme Thill, M. Guy Bricout, Mme Descamps et M. Zumkeller

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

I. – Un moratoire sur l'émission de nouveaux contrats d'aide publique à la filière éolienne est institué à compter de la promulgation de la présente loi pour une durée ne pouvant être inférieure à cinq ans.

II. – Il est mis fin à ce moratoire lorsque l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a établi que les performances énergétiques, économiques et écologiques du secteur éolien comparés aux autres secteurs de l'énergie justifient l'allocation de fonds publics.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à établir un moratoire sur l'installation de nouvelles éoliennes afin de définir si l'objectif de porter la part de l'énergie éolienne à environ 15 % de notre production électrique en 2028, tel que prévu par la programmation pluriannuelle de l'énergie, est véritablement réaliste, écologique et rentable. Rien de moins sûr puisque notre confrère Julien Aubert a chiffré l'impact de cette mesure entre 72,7 et 90 milliards d'euros, soit l'équivalent dépensé pour notre parc éolien, pour une production cinq fois moindre d'électricité et une durée de vie divisée par trois. En faisant le choix du nucléaire, la France a fait le choix d'avance technologique, de l'indépendance et de la rentabilité énergétique, ce dont toute son industrie et son économie ont pu profiter pendant des décennies. Aujourd'hui encore, ce constat est renforcé par les perspectives immenses ouvertes par la fission nucléaire contrôlée, qui aura sans doute autant d'importance demain que n'en a eu le pétrole hier. C'est peut être, avec l'Intelligence Artificielle, l'un des domaines scientifiques les plus déterminants de notre millénaire, et dans lesquels nous ne devons à aucun prix être en retard par rapport à d'autres pays du monde comme la Chine et les États-Unis.